

C'est à cela que servent en bonne partie les « rapports » exigés de nos diplomates à l'étranger. Certes, nous pouvons nous renseigner sur la situation dans tel ou tel pays en lisant les journaux ou en consultant les dépêches des services de presse qui arrivent tous les jours à nos bureaux de l'administration centrale. Et nous pouvons apprendre la position d'un pays sur une question donnée - du moins sa position officielle - lors d'une conférence multilatérale. Mais les rapports de nos diplomates nous permettent d'acquérir quant aux politiques locales la connaissance intime qui, alliée à notre propre conception d'un problème particulier - d'ordre bilatéral, régional ou multilatéral; de nature commerciale, économique ou politique -, nous permet d'enrichir notre processus décisionnel. Nous ne pouvons compter sur le New York Times ou sur Internet pour ce genre d'analyse.

Cette faculté de « sentir » les événements ne s'acquiert pas du jour au lendemain. D'ailleurs, elle constitue la principale raison « opérationnelle » des affectations à l'étranger. Nous recourons davantage aujourd'hui à l'envoi de délégations de l'administration centrale parce que les transports modernes le permettent, et aussi pour réduire les frais associés à l'établissement d'une présence sur le terrain. Mais les discussions et les négociations internationales supposent bien plus qu'un simple face-à-face. En fait, c'est là la dernière étape du processus. Les travaux préparatoires, l'ordre du jour, la stratégie et la tactique doivent être établis avec grand soin. Et pour cela, il faut bénéficier de ce « sens » indéfinissable - mais irremplaçable - que seule peut apporter une connaissance intime de la situation locale.

Formulation du consensus national et international

Nos diplomates contribuent déjà à la formulation du consensus international sur les questions qui préoccupent la communauté mondiale. Je suis convaincu qu'ils seront de plus en plus appelés à prendre une part importante à l'établissement du consensus politique sur la scène nationale.

Pour parvenir à ce résultat, nous pouvons recourir aux relations publiques, aller vers nos populations pour les sensibiliser au rôle que jouent les questions internationales dans notre vie de tous les jours. Nous pouvons faire participer un plus grand nombre de citoyens au processus d'élaboration de la politique étrangère, solliciter leurs avis et les intéresser à nos travaux.

Nous pouvons aussi collaborer avec nos propres groupes de pression à l'étranger pour régler des questions conflictuelles sur la scène nationale. Ainsi, lorsque des groupes écologistes canadiens ont utilisé leurs réseaux internationaux pour menacer nos exportations de produits forestiers en Europe, nos diplomates sur place ont su collaborer de façon fructueuse avec les représentants de notre industrie aussi bien que des écologistes. Nous avons ainsi créé l'espace politique qui a permis à nos gouvernements provinciaux de s'entendre sur une politique nationale. Je crois que nous continuerons d'avoir à intervenir dans des situations de ce genre, les groupes de pression ayant recours à leurs contacts à l'étranger pour obtenir des changements de politique au pays.

Comme vous le voyez, nous nous collectons avec de nouvelles activités alors même que nous cherchons à intégrer la gestion des dossiers à nos relations géographiques. Mais nous prêtons ainsi le flanc à d'autres reproches de la part des sceptiques, ceux-ci faisant valoir que les questions qui comptent vraiment ne concernent qu'un nombre relativement réduit de pays, alors que les services diplomatiques maintiennent des douzaines et parfois des centaines de missions à l'étranger. D'après eux, l'ampleur de la représentation excède, et de loin, les besoins réels de la politique étrangère. Même lorsqu'il faut assurer la prestation de services gouvernementaux nécessitant une approche personnelle, comme l'immigration ou le développement du commerce, il suffirait d'envoyer à l'occasion une délégation de l'administration centrale ou d'avoir une ambassade dans un pays voisin.

Souvent, c'est effectivement le cas, et c'est ainsi que nous procédons; mais il y a des limites. Au risque de gâcher en bonne partie ce que je viens de dire, je me porterai brièvement à la défense de la représentation diplomatique comme telle.